

Délibération portant approbation de l'avis sur la candidature proposée au poste de directrice des études et des stages

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Vu** l'avis d'appel à candidature pour la fonction de directrice des études et des stages publié le 11 octobre 2019
- Vu** la candidature présentée par Madame Christine BOYER
- Sur** proposition de la directrice de l'Enssib.

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve l'avis sur la candidature de Madame Christine Boyer proposée au poste de directrice des études et des stages.**

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 13
Votes exprimés : 24
Dont :
Pour : 24
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 22 janvier 2020

Le président du Conseil d'Administration



M. Jean-François BALAUDÉ

La directrice



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Conseil d'administration du 22 janvier 2020

Avis sur la nomination de la directrice des études et des stages

Approuvé par le Conseil d'administration de l'ENSSIB du 22/01/2020

Le décret n° 92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'école prévoit les dispositions suivantes :

- Article 6 : « L'école est dirigée par un directeur assisté d'un directeur des études et des stages, d'un directeur de la recherche et d'un secrétaire général. Elle est administrée par un conseil d'administration assisté d'un conseil scientifique. »
- Article 9 : « Le directeur des études et des stages et le directeur de la recherche sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable par le directeur de l'école, après avis du conseil d'administration. »

La directrice des études et des stages en poste, Madame Nathalie Marcerou-Ramel, a été nommée directrice de l'Enssib le 15 octobre 2019. Cette nomination a entraîné la vacance du poste de directeur ou directrice des études et des stages (DES) qu'elle occupait depuis le 1^{er} février 2016.

Un échange avec la Direction générale des ressources humaines du Ministère a permis de constater que le calendrier de désignation du futur ou de la future DES, qui prévoit, comme rappelé ci-dessus, un avis du Conseil d'administration de l'Enssib (déjà fixé au 11 décembre 2019), ne serait pas compatible avec le mouvement des conservateurs (CAP programmée le 14 novembre 2019). Par ailleurs, ce poste est par tradition ouvert au-delà des seuls conservateurs en chef et conservateurs généraux des bibliothèques (voir ci-dessous). L'annonce de vacance du poste a donc été publiée sur le site de l'Enssib le 8 octobre 2019 et sur le site *emploi-public*, le 10 octobre. Elle a également été diffusée aux membres de l'ADBU, via la liste adbu-forum et le site des annonces de l'association. Elle a été adressée au président de l'Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes (ADBGV), qui l'a transmise à son réseau. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 4 novembre 2019, délais au final étendus au 9 novembre par l'Enssib.

Cette annonce a été rédigée par la directrice, en collaboration avec le directeur général des services et la responsable des ressources humaines de l'Enssib. La directrice s'est appuyée sur la fiche de recrutement très complète publiée par l'Enssib lors du recrutement de 2015, sur son expérience conséquente du poste et sa connaissance des enjeux présents et futurs. Comme en 2015, il a été décidé de diffuser une fiche très détaillée. Le dossier des candidats devait comprendre un CV, une lettre de candidature ainsi qu'une note d'intention, ce dernier document ayant manifestement suscité des interrogations de la part de certains professionnels potentiellement intéressés par le poste.

Le poste a été déclaré ouvert :

- aux conservateurs en chef et conservateurs généraux des bibliothèques, par voie de mutation ou de détachement pour les fonctionnaires de la Ville de Paris et de la fonction publique territoriale ;
- aux cadres A+ de la fonction publique, par voie de mutation ou détachement.

Après une présentation succincte de l'Enssib, une description détaillée a été proposée des **missions du poste**, notamment dans leur dimension stratégique :

« Le directeur / la directrice des études et des stages de l'Enssib est chargé.e de proposer et de mettre en œuvre la stratégie de formation de l'École, en adéquation avec le contrat quinquennal et le projet d'établissement, et en coordination avec la stratégie de formation de la ComUE Université de Lyon.

En tant que membre de l'équipe de direction de l'Enssib, il / elle participe à l'élaboration de la stratégie globale de l'établissement, à son pilotage et au suivi des indicateurs relatifs à la formation. Il / elle participe aux instances de pilotage de l'Enssib (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Comité de direction élargi) et anime la commission pédagogique.

Il / elle dirige une équipe composée de 18 personnes (9 A, 5 B, 4 C), de statuts divers (filiales administrative, ITRF, Bibliothèques, contractuels en CDD et en CDI). Il / elle anime, pour la partie « formation » de leur activité, une équipe de 14 enseignants-chercheurs.

Il / elle pilote le budget de la direction des études (environ 500 000 € par an) et participe aux recherches de financements.

Il / elle est responsable

- *de l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement, initiale et continue, sur place et à distance ;*
- *de la scolarité et de la vie étudiante ;*
- *de l'insertion professionnelle.*

À ce titre, son action s'exerce notamment dans les domaines suivants :

- *concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation adaptés et évolutifs en matière de formation initiale des bibliothécaires et des conservateurs stagiaires ;*
- *coordonner, en concertation avec les universités et les autres partenaires de l'établissement, le développement d'une offre de masters et de diplômes d'établissement attractive ;*
- *développer fortement l'offre de formation tout au long de la vie et l'inscrire pleinement dans le paysage redéfini par la loi de 2018 Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;*
- *amplifier le développement de l'enseignement à distance, pour l'ensemble de l'offre de formation ;*
- *piloter et mettre en œuvre l'innovation pédagogique, en lien avec l'équipe enseignante ;*
- *mettre en place l'approche « compétences » dans l'ensemble des formations et veiller au fonctionnement des conseils de perfectionnement ;*
- *suivre les cursus, veiller à la cohérence des programmes dispensés, mettre en œuvre tout dispositif prévu par la réglementation en vigueur dans chaque cadre de formation (maquettes, modalités de contrôle des connaissances, règlements de scolarité, etc.)*
- *accentuer l'accompagnement des élèves et des étudiants en formation à travers des dispositifs innovants de tutorat et de mentorat ;*
- *veiller à la bonne insertion professionnelle des personnes formées et à la mise en adéquation permanente de l'offre de formation avec les attentes des communautés professionnelles ;*
- *développer les partenariats avec les établissements et les structures en charge de la formation initiale et continue (CRFCB, URFIST, Ecole nationale des Chartes, Institut national du patrimoine, Institut national des études territoriales, etc.), les associations professionnelles (ADBU, ADBGV, ABF, ADBS, AAA, etc.), les établissements partenaires publics (BnF, BML, BPI, etc.) et privés ;*

- contribuer à toute action de reporting, de communication et de valorisation de l'offre de formation mise en œuvre par l'Enssib.

Il / elle est référent.e de l'Enssib pour la procédure de saisine prévue dans le cadre de la sélection en master.

Il / elle peut être amené.e à concevoir et donner des formations, en lien avec ses compétences métiers. »

Profil du candidat / de la candidate

Professionnel.le expérimenté.e et reconnu.e dans le domaine des sciences de l'information, de la documentation et des bibliothèques, le candidat ou la candidate devra avoir une très bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche (organisation générale, cadre de fonctionnement, circuits de décision) ; de l'environnement et de l'organisation des structures documentaires, qu'elles relèvent de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou du secteur privé ; des formations en sciences humaines et sociales, sciences de l'information et des bibliothèques, documentation.

Il / elle devra s'intéresser à la pédagogie et à la formation, être capable d'appréhender rapidement et d'appliquer un cadre réglementaire parfois complexe et très évolutif.

Il / elle devra savoir diriger, coordonner et animer des équipes aux profils divers, travailler avec elles en mode projet. Il / elle saura mobiliser les énergies et encourager les initiatives.

Doté.e d'une bonne connaissance des milieux professionnels pour lesquels l'Enssib travaille et intéressé.e par les questions relatives à l'évolution des métiers et des compétences, il / elle aura la volonté de s'investir dans le développement de partenariats solides.

Le poste suppose une grande capacité de concertation, de dialogue et à convaincre.

Plusieurs personnes se sont intéressées à ce poste :

- une gestionnaire de centre de formation relevant de l'enseignement privé (envoi d'un simple CV par voie électronique),
- un Directeur « Appui aux entreprises » à une Chambre de Commerce et d'Industrie (envoi d'un simple CV par voie électronique),
- deux conservateurs de bibliothèques, une relevant de l'Etat, l'autre de la fonction publique territoriale (pas de dossier déposé),
- une conservatrice générale des bibliothèques.

Une seule candidate a, au final, adressé dans les délais son dossier de candidature complet : Madame Christine Boyer, conservatrice générale des bibliothèques, actuelle directrice de la bibliothèque Diderot de Lyon. Son dossier comportait une note d'intention de grande qualité, qui a retenu toute l'attention de l'Enssib. Dans ce contexte particulier – une seule candidature sérieuse – la directrice a proposé à Madame Boyer une audition en deux temps : un entretien avec elle, puis une séance d'échange avec le comité de direction de l'école, composé du directeur général des services, du directeur de la recherche, du directeur de la valorisation, de la directrice des systèmes d'information et d'elle-même. Ces entretiens ont eu lieu le 18 novembre 2019.

A l'issue de cette audition, le comité de direction s'est réuni et s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de la candidature de Madame Boyer pour occuper le poste de directrice des études et des stages de l'Enssib. Madame Boyer dispose d'une très bonne connaissance de l'enseignement supérieur, des bibliothèques, de la documentation, assise sur une expérience de près de 20 ans en bibliothèques universitaires et en bibliothèque municipale. Archiviste paléographe, mais aussi titulaire d'une thèse de doctorat en histoire médiévale, elle maîtrise

les pratiques de recherche. Le poste qu'elle occupe actuellement à l'Ecole normale supérieure de Lyon l'a conduite à travailler avec des publics variés et exigeants et à manager des équipes importantes, dans un contexte de changement. Bien que sa pratique de la formation professionnelle soit à ce jour peu développée, elle a, lors des entretiens, su convaincre de son vif intérêt pour l'Enssib, de la qualité et du sérieux de sa réflexion et de sa grande motivation pour ce poste atypique.

Sa lettre de motivation, son curriculum vitae et sa note d'intention sont joints au présent rapport.

Je remercie le conseil d'administration de bien vouloir se prononcer sur la nomination de Madame Christine Boyer au poste de directrice des études et des stages.

La directrice,
Nathalie MARCEROU-RAMEL

